

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2020**

**ETAIENT PRESENTS** : BILLON Pascale, BUTAUD Josette, DESESTRET Mireille, FRANÇOIS Sandrine, RENIER Annick, ZAMPICCOLI Christine, BLANC David, CETTIER Patrick, LUBAC Jean-François, MAIRE Julien, MEUGNIER Didier, NURY Yvan, PEYROT Alain, REVERCHON Bernard

**ABSENTE** : POULAILLON Karine

**SECRETAIRE** : RENIER Annick

Le PV du 1<sup>er</sup> septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

## **Convention Lire et faire lire**

La Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche propose l'opération « Lire et faire lire » pour développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle avec les enfants des écoles par l'intervention de bénévoles de plus de 50 ans Cette opération a été mise en place depuis l'année scolaire 2012/2013. Pour le renouvellement de cette opération, une nouvelle convention doit être signée pour un coût de 120 €. Accord du Conseil.

## **Crédit de fonctionnement pour RASED**

Monsieur Patrick BERTRAND est enseignant spécialisé du RASED, en poste « Maître E » sur le secteur des communes de Colombier le Vieux, Saint Félicien, Sécheras, Vion, Saint Jean de Muzols, Lemps, Etables et Tournon (Ecole du Quai).

Pour l'année 2020/2021, l'enseignant RASED demande aux communes une participation de 30 € par classe pour l'acquisition de matériel spécifique.

La commune de Colombier le Vieux se propose d'encaisser les participations des communes concernées et de régler les factures à hauteur du montant total de ces participations. Accord du Conseil pour la participation de 90 € pour notre commune.

## **Demande de subvention pour les logements du presbytère**

Suite à la visite des sénateurs en campagne électorale, possibilité d'obtenir des aides si les travaux débutent avant le 30 juin 2021 afin de relancer l'économie locale. Il est proposé de déposer un dossier DETR et un auprès de la Région pour le bâtiment du presbytère, le crépi se détache et devient dangereux. Ce bâtiment n'est pas isolé et une isolation extérieure permettrait des économies d'énergie pour les locataires et valoriserait ce bien communal. Des devis ont été demandés et s'élèvent à 106 600 € H.T. Accord du Conseil pour solliciter des subventions.

## **Désignation d'un délégué au Plan Climat Air Energie**

Arche Agglo a invité chaque commune à désigner un représentant délégué à la thématique climat – air – énergie. Yvan Nury est désigné délégué titulaire et Didier Meugnier, suppléant.

## **Divers**

Info sur la zone d'ITDT : problème de dépollution du site. Projet d'un cinéma à court terme et une réflexion sur la dépollution de zones plus sensibles sur du long terme.

Syndicat Cance Doux : Pascal Balaÿ a été réélu président.

Laurence Martin s'est proposée pour faire le recensement de la population qui aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021.

David Blanc fait un point sur les devis demandés à l'entreprise Bourdin pour des travaux d'accès au parking du rond-point de la Tuilière, curage d'un fossé, enrochement sur la route des Poulynx, aire de retournement à côté des containers sur la place de Lubac, finition du trottoir au village, route de Combe pour un montant HT de 7 600 €.

Julien Maire signale que plusieurs parents d'élèves demandent un ralentisseur (dos d'âne) au niveau de l'église car les voitures roulent trop vite. Il est proposé de louer un radar pédagogique auprès d'Arche Agglo.

De nouvelles dégradations ont eu lieu au village, des dépôts de plainte ont été déposés auprès de la gendarmerie.

Suite à la réservation des cages à chats de la fourrière, il faudrait 3 propriétaires volontaires à la Tuilière. Sandrine François se porte volontaire.

L'APSOAR propose un spectacle à la salle des fêtes le 7 novembre. Une réponse sera faite en fonction des décisions préfectorales.

Julien Maire fait le point sur les travaux du terrain de rugby à la Croix du Fraysse.

A partir du mardi 6 octobre, de 11 h 30 à 12 h, présence du boulanger de Vion et du boucher de Sècheras sur la place de la mairie.